

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 47 (1939)
Heft: 2

Artikel: Les fouilles d'Aventicum
Autor: Bourquin, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-36908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les fouilles d'Aventicum

Durant les trois derniers mois, les travaux du camp d'Avenches se sont poursuivis. Toutefois, à cause de la neige qui rendait les fouilles proprement dites impraticables, les travailleurs ont été occupés au Théâtre romain pendant trois semaines.

Dans l'exposé qui suit, tout ordre chronologique est supprimé, afin de rendre plus clair l'examen des résultats acquis à fin février, soit au Théâtre, soit au Cigognier.

Au Théâtre. — Deux buts ont été poursuivis :

a) Dégagement de la partie extérieure de l'aile orientale de l'édifice et utilisation des matériaux ainsi récupérés en surélévation de la partie centrale, ce qui donne plus d'ampleur à la Cavea¹ et une allure plus imposante à tout l'édifice.

b) Déblaiement de plusieurs secteurs et vomitoires² avec mise à jour de vastes murailles de la belle époque et bien conservées, rendant ainsi la visite de cette partie orientale plus instructive et plus attrayante.

Et si le programme que le comité du *Pro Aventico* a élaboré pour 1939 peut être exécuté intégralement, le vieux Théâtre aura repris, dès l'automne prochain, une parcelle de son ancienne splendeur.

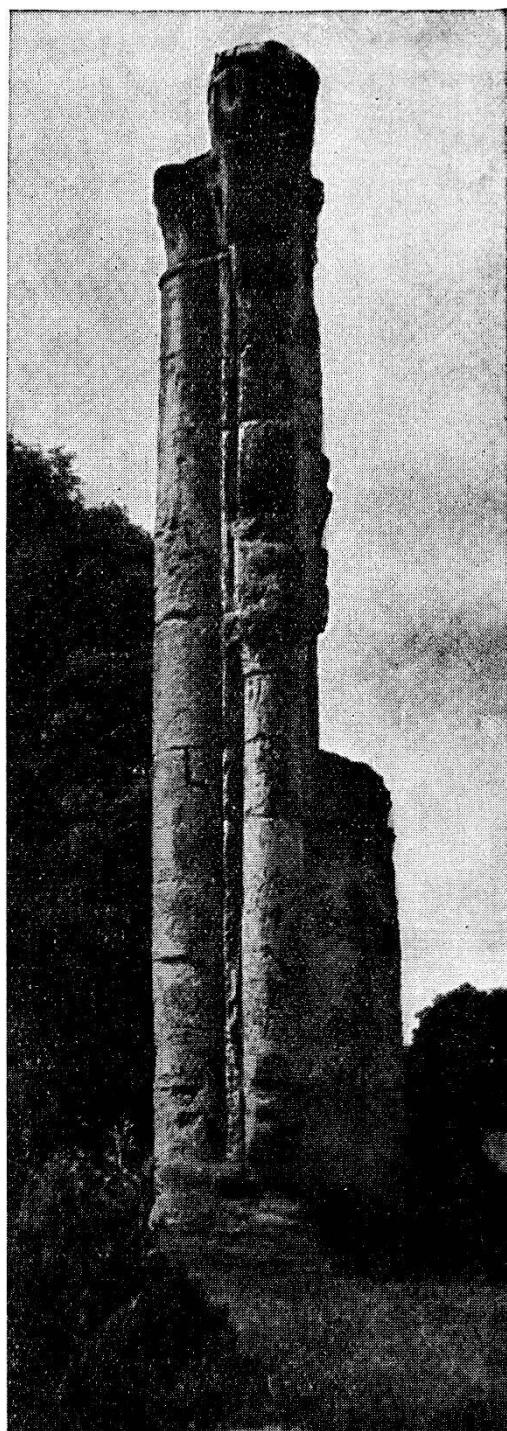
¹ Hémicycle où se trouvaient les gradins destinés aux spectateurs.

² Couloirs rayonnants donnant accès aux gradins.

Fouilles du Cigognier.

— Le Cigognier ! Ce haut pilastre solitaire (A du plan) qui s'élève au pied oriental de la colline d'Avenches, a toujours été un objet d'admiration et de curiosité. D'admiration puisqu'il est en Helvétie la seule colonnade dressée, ayant bravé l'usure des siècles, l'assaut des éléments déchaînés et l'attaque sournoise de l'homme. De curiosité — pour le profane comme pour le savant — puisque jusqu'ici c'était en vain qu'on se demandait à quel édifice il appartenait. — « Un temple » disaient les uns, Caspari en tête. — « Un cryptoportique »¹, répondaient Bursian, Hagen et d'autres en alignant leurs arguments.

Aujourd'hui, après plusieurs mois de recherches, le problème du Ci-



AVENCHES. — Le Cigognier.

¹ Promenoir couvert dont une façade est formée d'une colonnade, tandis que l'autre est plus ou moins fermée par un mur.

gognier peut-il être considéré comme résolu ? Oui, dans ses grandes lignes, mais non complètement. Et, chose curieuse, les résultats actuels semblent donner raison aux uns et aux autres, en ce sens que *le pilastre forme l'angle Est d'un grand Temple, mais qu'il est aussi le point de départ d'un cryptoportique se dirigeant vers l'orient.*

En effet, les travaux révélèrent peu à peu un ensemble grandiose, composé d'un temple qui, par son style et ses dimensions, ne le cède en rien aux plus beaux de Rome et de Province, encadré par un portique monumental formant une enceinte rectangulaire de plus de 9000 m² de superficie.

Le Temple. — Le Temple (B) est de grandes dimensions, du type prostyle¹ et périptère². Il a été édifié sur des bases de toute solidité. Qu'on en juge ! C'est d'abord l'établissement d'une dalle bétonnée de 27 m. sur 42, fondée sur pilotis de chêne, mesure nécessitée par la nature argilo-sableuse du sous-sol. Cette plateforme a 1 m. 40 d'épaisseur. Sur celle-ci, mais avec un retrait de 1 m. 35, est édifiée une seconde base, le podium, de 1 m. 20 d'épaisseur. Elle est constituée à la périphérie par des assises de dalles de grès coquiller et au centre par un conglomérat bétonné très dur qu'on retrouve à 40 ou 50 cm. sous le niveau actuel du sol. Et c'est en vain que les propriétaires successifs, dans le but d'améliorer leur terrain, ont voulu détruire cette plate-forme. Ni les outils, ni les explosifs n'ont réussi à entamer ce massif résistant.

La façade principale du Temple, en direction du Théâtre, n'est pas encore entièrement connue parce que située

¹ Temple présentant à la partie antérieure une plate-forme — péristyle ou pronaos — entourée de colonnes sur trois faces.

² Temple dont chaque façade comporte au moins une colonnade.

sur terrain particulier pour le moment interdit. Elle présente, un peu en retrait des angles Sud et Est, deux grands massifs (C) de 5 m. \times 6 m., sur lesquels devaient s'élèver des motifs décoratifs importants, analogues aux statues équestres du Temple d'Apollon à Pompéi. Entre ces deux bases, un escalier monumental, non encore mis à jour, devait donner accès au Pronaos. En arrière des massifs se trouve un couloir (E), autrefois dallé, support probable d'une première rangée de colonnes frontales. Puis, encore un peu en retrait, vient la série des piliers dont le Cigognier fait partie et constitue le chef de file, à l'angle Est. Son symétrique de l'angle Sud (F) a été exploité à fond par les vandales. Mais son existence est certaine car dans l'affouillement bien visible, à 3 m. sous le sol, subsistent encore des fragments importants de lourdes dalles de grès coquiller semblables à celles sur lesquelles le Cigognier est assis. Le nombre des piliers intermédiaires n'est pas connu.

La façade Sud-Ouest, entièrement explorée grâce à l'amabilité de la propriétaire, Madame Reymond, qui a bien voulu autoriser le bouleversement de son jardin, est intéressante. Elle présente une succession de 8 niches rectangulaires de 2 m. sur 1 m. 30, dans lesquelles se trouvaient des dalles de grès servant d'assise aux 8 grandes colonnes latérales entourant la Cella¹.

Quant aux substructions de la façade Nord-Ouest, elles se trouvent partiellement sous la maison Ryser (H). Seul l'angle Ouest a pu être dégagé, ce qui a permis d'établir la longueur de l'édifice.

Pour des raisons d'ordre pratique, la face Nord-Est sera explorée l'automne prochain.

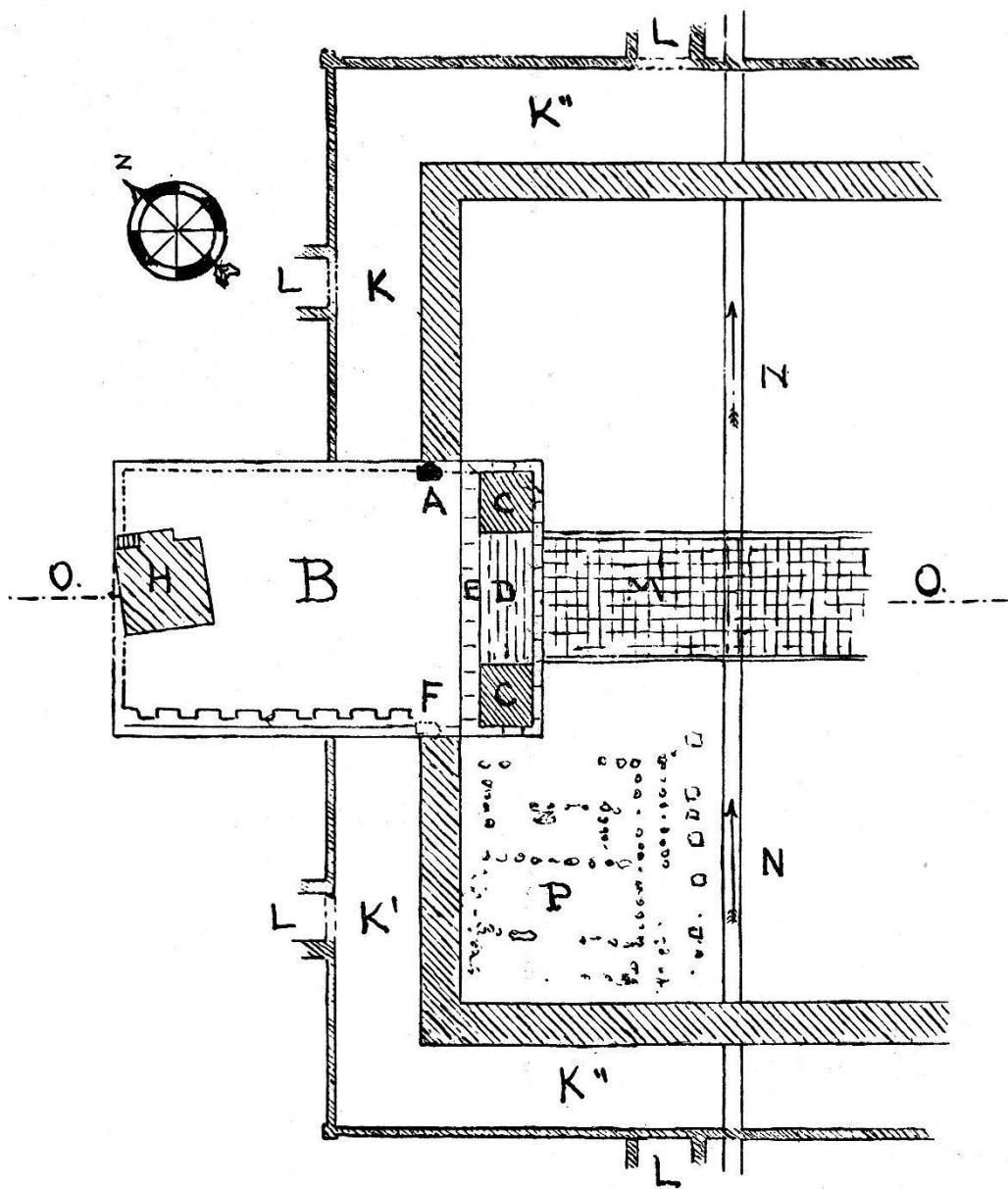
¹ Le Temple proprement dit, très souvent précédé d'un péristyle, le pronaos.

A quelle divinité était consacré ce Temple majestueux? Il n'est pas encore possible de se prononcer. Toutefois, comme il faut un nom et que les nombreux fragments architecturaux trouvés dans son voisinage représentent des motifs marins, il est appelé très provisoirement «Temple de Neptune».

Les Portiques. — Des fouilles partielles, entreprises par le Pro Aventico il y a une vingtaine d'années, avaient révélé la présence, à l'orient du Cigognier, d'un cryptoportique (K) de 30 m. de longueur sur 8,5 m. de largeur. L'existence du Temple reconnue, il devenait presque certain qu'il devait exister, à l'occident de celui-ci, un portique symétrique (K¹). Les fouilles pratiquées dans le jardin et le verger de M. C. Loth, dont on ne saurait assez louer la complaisance, ont confirmé cette supposition. Elles révélèrent la présence de deux murs parallèles, séparés par une distance de 8,50 m., soit la largeur du portique. Tous les deux sont de facture très soignée.

Le mur intérieur, d'une épaisseur de 3 m. 40, supportait une rangée de colonnes semblables à celle qui est engagée dans la face N.-E. du Cigognier. Deux marches, recouvertes de dalles de grès, facilitaient le passage de l'enceinte surbaissée au portique. Les deux parties, orientale et occidentale, ont une longueur de 30 m. Elles sont parfaitement symétriques.

Le mur extérieur, peu ou pas ajouré, protégeait les promeneurs contre les intempéries. L'accès de l'extérieur au cryptoportique se faisait au moyen de portes de 5,5 m., percées dans chacune des faces (L). L'épaisseur de ce mur est de 1 m. 10 et sa longueur de 39 m. L'angle extérieur est renforcé par des contreforts.



Fouilles romaines d'Avenches.

Temple près du Cigognier.
Croquis au 1/1000..

Il en résulte que ce front S.-E. — temple et enceinte — est de 105 m., soit sensiblement le même que celui du Théâtre (106 m.).

Mais les portiques, tournant à angle droit, se prolongent en direction du Théâtre sur une distance de 90 m. (K"). Le portique conserve la même largeur, tandis que ses substructions diminuent d'épaisseur à mesure qu'elles s'éloignent en direction Sud. Le quadrilatère est fermé au S.-E. par deux murs parallèles transversaux qui n'ont plus que 1,60 et 0,90 m. d'épaisseur.

Dans l'espace ainsi délimité par les portiques, il a été reconnu jusqu'ici :

a) Devant le Temple, dans l'axe même de celui-ci et correspondant à l'axe du Théâtre, une chaussée dallée de 12 m. de largeur (M), bordée de 2 caniveaux, pour l'évacuation des eaux de surface. Les dalles de grès sont placées sur un fondement de pierre jaune d'Hauterive. Elles ont 1,20×1,00×0,35. La plupart des dalles entières ont été prélevées aux époques antérieures. Celles qui subsistent ont été visiblement brisées par la chute des colonnades et des énormes corniches du Temple. Deux d'entre ces dernières, pesant plus de deux tonnes chacune, ont été retrouvées à proximité.

b) Deux aqueducs parallèles — dont un seul est visible sur le plan (N) — traversent cette grande place et servaient à l'évacuation des eaux en direction du N.-E. Ils sont maçonnés, voûtés et de dimensions telles qu'un homme peut y circuler. Des regards sont établis tous les 15 m. pour faciliter leur vidange. Ils sont intacts sur une bonne moitié de leur parcours.

c) Faisant contraste avec ces belles constructions gallo-romaines du premier siècle, se rencontrent ça et là des *substructions d'habitations primitives* (P) faites de gros cailloux roulés ou de blocs de molasse marine qui devaient supporter des murs en torchis. Plusieurs foyers formés de briques, avec dépôts de cendres, s'y voient aussi. Les fragments de poterie de terre noire trouvés à proximité tendent à attribuer ces constructions à l'âge de la Tène III.

Ainsi la topographie de cette région du « Pastlac », située entre le Cigognier et le Théâtre, commence à se dessiner. Les fouilles vont se poursuivre en direction du Théâtre.

Il est très intéressant de constater que le Temple et la chaussée dallée sont exactement sur le même axe (O) que le Théâtre, sis à plus de 220 m. au Sud-Est. Cette relation semble indiquer que ces édifices font partie d'un vaste ensemble, qu'un avenir prochain doit révéler.

J. BOURQUIN.

P.-S. — Le petit plan ci-joint orientera le lecteur sur la disposition des lieux. — Quant aux objets recueillis jusqu'ici, ils pourront faire le sujet d'une prochaine notice.

Le cliché du Cigognier nous a été prêté par M. Bourquin que nous remercions de son obligeance. (*Note de la Réd.*).